

**Rudy GOBERT**

**NBA**

## Utah : Gobert au moins jusqu'en 2017

Le Jazz a levé l'option détenue sur son pivot français.

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL PERMANENT

NEW YORK (USA) – Utah est bien décidé à bâtir son équipe sur les bases posées en fin de saison dernière. Ainsi, samedi, le Jazz a annoncé avoir activé les options pour la saison 2016-2017 de quatre jeunes joueurs, dont Rudy Gobert. Le pivot français de vingt-trois ans est assuré de porter le maillot du Jazz la saison

prochaine à un salaire de 2,1 millions de dollars (1,85 millions d'euros). « Ses atouts physiques sont évidents, mais, après, il fallait travailler pour concrétiser ce potentiel, avait confié le manager général d'Utah, Dennis Lindsey. On savait qu'il serait meilleur, mais personne n'aurait pu prévoir une telle progression. Rudy a encore un long chemin devant lui, mais avec sa base et son engagement, depuis que nous l'avons recruté, je n'ai pas d'inquiétude. » Cela permet également à

Gobert de ne pas se retrouver sans contrat en cours d'intersaison prochaine.

C'est peut-être un détail pour Utah, mais pas pour les Bleus. Car Gobert aura, du coup, une assurance au moment où l'équipe de France devra disputer, début juillet, son tournoi de qualification olympique pour Rio (lieux et adversaires à désigner fin novembre-début décembre).

Mais les dirigeants d'Utah n'ont pas fait une fleur à la France, ils ont tout simplement voulu garder le contrôle sur leurs joueurs les plus prometteurs (Gobert, mais aussi Burke, Hood, Exum) à un tarif très avantageux.

Le Jazz va disposer d'une marge de manœuvre jamais vue au niveau du plafond salarial avec l'entrée en vigueur d'un nouvel accord sur les droits télé. Et pourra discuter en toute tranquillité lors de la prochaine intersaison d'une « vraie » prolongation à Gobert, qui pourrait signer le plus gros contrat de l'histoire pour un joueur français.

**M. Ma. (avec Y. O.)**

USA Today/Presse Sports

# Rudy Gobert rempile avec les Utah Jazz

Photo AFP



**Villeneuve-d'Ascq, 10 septembre.** *La prolongation de contrat de Rudy Gobert à Utah est une bonne nouvelle pour l'équipe de France.*

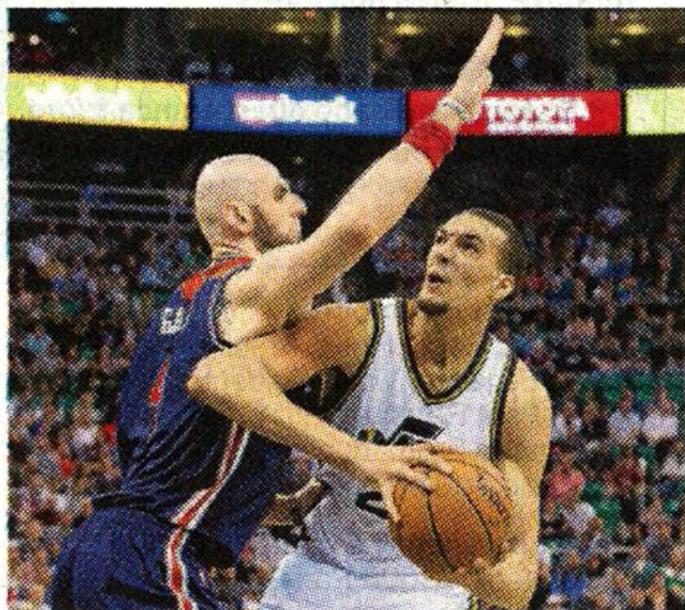
**BASKET.** Initialement sous contrat jusqu'en juin 2016 avec sa franchise NBA des Utah Jazz, l'ancien Choletais Rudy Gobert a prolongé son contrat d'un an ce week-end. Devenue une pièce maîtresse de la franchise mormone la saison dernière, à l'issue de laquelle il s'est classé au 5<sup>e</sup> rang du classement des meilleurs défenseurs, Rudy Gobert voit ainsi son salaire

passer de 1,1 million de dollars à plus de 2,1 millions. Au-delà de ces chiffres astronomiques, cette prolongation de contrat est une sacrée bonne nouvelle pour l'équipe de France. Fixé sur son avenir, Rudy Gobert n'a en effet plus aucune raison de ne pas venir renforcer l'équipe de France lors du Tournoi de qualification olympique qu'elle disputera en juillet 2016.

## Utah Jazz : Rudy Gobert prolonge

Auteur d'une saison époustouflante en NBA, qui le vit notamment être désigné 3<sup>e</sup> meilleur défenseur de l'année, Rudy Gobert (8,4 points et 9,5 rebonds en 26 minutes) a décroché une prolongation de contrat au sein de la franchise basée à Salt Lake City. Le pivot formé à Cholet basket est désormais lié au Utah Jazz jusqu'en juin 2017. Il n'aura donc pas à se soucier de situation contractuelle l'été prochain, à l'heure d'aider les Bleus à décrocher leur visa pour les JO de Rio.

**Rodrigue Beaubois déchaîné.** L'ancien Choletais a été étincelant dans la victoire strasbourgeoise à Pau (79-90) en clôture de la 4<sup>e</sup> journée, ins-



*Rudy Gobert est désormais lié au Utah Jazz jusqu'en juin 2017.*

crivant notamment la bagatelle de 37 points (à 15 sur 19 dont 6 sur 9 à trois points) en 31 minutes.

